



COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

Bruxelles, le 23 février 2016

Les informations reprises ci-dessous constituent une information réglementée telle que définie par la loi du 2 août 2002 et l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Notification sur la liquidation des fractions d'actions

Viohalco SA (ci-après la Société) annonce que, suite à son communiqué de presse du 30 octobre, 2015, et conformément à la décision n ° 99/15-2-2016 de la Commission hellénique des marchés financiers (ci-après HCMC), NBG Securities SA a été nommé Membre de la Bourse d'Athènes (ci-après ATHEX) pour effectuer la vente des 2.611 actions dématérialisées de la Société, résultant de droits formant rompus sur les nouvelles actions dématérialisées de la Société, suite à l'augmentation de capital de la Société de 12.669,660.51 euros qui résulte de l'absorption de Sidenor Holdings SA, conformément à la directive 2005/56 / CE du Parlement européen et du Conseil européen du 26 octobre 2005, de la loi codifiée grecque 3777/2009 en liaison avec les dispositions de la loi codifiée 2190 / 1920 des sociétés anonymes et les articles 772/1 et suivants du Code belge des sociétés (le CBS), suivie de l'émission de 13.553,338 nouvelles actions sans valeur nominale, approuvée à son Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juillet 2015.

La vente ci-dessus des 2.611 actions aura lieu le 22 mars 2016, conformément à la procédure de l'article 2.3.6 du Règlement de l'ATHEX. Le cours d'ouverture pour la vente des actions ne peut être inférieur de six pour cent (6%) par rapport au cours de clôture de la date de négociation précédente. NBG Securities S.A. informera la Société, l'ATHEX et la HCMC du résultat de la vente. Le produit net de la vente, déduction de tous les frais et taxes connexes, sera déposé auprès de la Caisse des dépôts et consignations grecque. Les anciens porteurs de droits formant rompus pourront bénéficier de leur quote-part du montant déposé au pro rata. Le résultat de la vente, la date de paiement, ainsi que la documentation nécessaire que les actionnaires doivent soumettre à la Caisse des dépôts et consignations grecque seront annoncés par la Société, à une date ultérieure.

A propos de Viohalco

Viohalco est la société holding de plusieurs entreprises de transformation de métal en Europe, basée en Belgique. Avec des sites de production en Grèce , Bulgarie , Roumanie , Russie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont

spécialisées dans la fabrication de l'aluminium, du cuivre, de câbles, de l'acier et de tubes en acier, générant un chiffre d'affaires annuel de 2,9 milliards d'euros . En outre, Viohalco et ses sociétés possèdent des biens immobiliers importants en Grèce. Certaines de ces propriétés ont été réaménagées en tant que projets de développement immobilier. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consultez notre site internet à l'adresse www.viohalco.com.